

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00101T
INTITULÉ DE L'UE : Qu'est-ce que le langage ?
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Mélanie Jucla et Régis Missire
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	1 épreuve écrite en cours partie 1	1h	50%	OUI
2	1 épreuve écrite en cours partie 2	1h	50%	
3				
4				
5				
6				

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve écrite partie 1	2h	50%
2		1 épreuve écrite partie 2		50%
3				
4				
5				
6				

Contrôle terminal
Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 épreuve écrite de fin de semestre partie 1	2h	50%	OUI

--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

2		1 épreuve écrite de fin de semestre partie 2		50%	
3					
4					

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL00102T**

INTITULÉ DE L'UE : **De la grammaire à la linguistique**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **J. Rebeyrolle**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (100%)	Série de tests en ligne	50%	na
2		Test final en ligne	50%	
3		15 minutes		
4				
5				
6				

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (100%)	Test en ligne	15 minutes	100%
2				
3				
4				
5				
6				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (100%)	Série de tests en ligne		50%	na
2		Test en ligne	15 minutes	50%	
3					
4					

--	--	--	--	--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00105T
INTITULÉ DE L'UE : Découvrir les SDL et outils d'analyse en SDL 1
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Lydia-Mai Ho-Dac
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	1 dossier bibliographique (et participation aux cours)		30%	na
2	Questionnaires en ligne sur les métiers des SDL		10%	
3	Exercices de rédaction (ECRI+)		10%	
	Exercices de calcul (en ligne sur IRIS)		10%	
4	Épreuve écrite pendant la période de cours (et participation aux cours)	1h30	40%	

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve écrite	2h	100%
2				
3				
4				

Contrôle terminal
Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 dossier bibliographique		30%	na
2		Questionnaires en ligne sur les métiers des SDL		10%	
3		Exercices de rédaction (ECRI+)		10%	
		Exercices de calcul (en ligne sur IRIS)		10%	
4		Épreuve écrite en ligne pendant la période d'examen (janvier)	1h30	40%	

--	--	--	--	--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00201T
INTITULÉ DE L'UE : Unités et diversité des langues
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Simona Anastasio
SESSION 1
Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	1 épreuve écrite de mi-semester	2h	50%	na
2	1 épreuve écrite pendant la période des examens	2h	50%	
3				

SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve écrite	2h	100%
2				
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 épreuve écrite	2h	100%	na
2					

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00202T
INTITULÉ DE L'UE : Sociolinguistique
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Jean-Michel Tarrier
SESSION 1
Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Sociolinguistique	1 épreuve écrite obligatoire à mi-semester	1h	30%
2	(Resp : J.-M. Tarrier)	1 épreuve en ligne obligatoire en fin de semestre	20mn	70%
3	(100%)			na

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Sociolinguistique	1 épreuve en ligne obligatoire	20mn	100%	
2	(Resp : J.-M. Tarrier)				na
3	(100%)				

SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Sociolinguistique	1 épreuve en ligne obligatoire	20mn	100%
2	(Resp : J.-M. Tarrier)			
3	(100%)			

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SL00205T
INTITULÉ DE L'UE : Découvrir les sdl et outils d'analyse 2
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Ludovic TANGUY

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session	
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	Épreuve écrite en cours (« Démarche scientifique »)	1h	35%	non
2					
3					
4	Thème 2 (Resp : L. Tanguy)	Épreuve écrite	30'	30%	non
5	Thème 3 (Resp. D Stosic)	Série d'exercices en ligne		10%	non
6		Épreuve en ligne de fin de semestre	30'	25%	

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	Épreuve en ligne	1h	35%
2				
3				
4	Thème 2 (Resp : L Tanguy)	Épreuve écrite	30'	30%
5	Thème 3 (Resp. D Stosic)	Épreuve en ligne	30'	35%
6				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	Épreuve en ligne	1h	35%	non
2					
3	Thème 2 (Resp : L Tanguy)	Épreuve écrite	30'	30%	non
4	Thème 3 (Resp. D Stosic)	Épreuve en ligne de fin de semestre	30'	35%	non

--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SLPA101T
INTITULÉ DE L'UE : Sciences du Langage – option PASS
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Josette Rebeyrolle

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle terminal

Contrôle terminal

		Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
	épreuves			
1	Du signe à la communication	3h	1/3	Oui
2	Qu'est-ce que le langage ?		1/3	
3	De la grammaire à la linguistique		1/3	

		Durée	Coeff.
	épreuves		
1	Du signe à la communication	3h	1/3
2	Qu'est-ce que le langage ?		1/3
3	De la grammaire à la linguistique		1/3

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL00301T**

INTITULÉ DE L'UE : **Phonétique articulatoire // Syntaxe de la phrase simple**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Dejan Stosic**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Syntaxe (Resp : D. Stosic) (50%)	Série de tests en ligne	/	20% (de la thématique)	Oui (moyenne de la thématique)
2		1 épreuve en ligne de mi-semestre	30'	30% (de la thématique)	
3		1 épreuve écrite de fin de semestre	1h	50% (de la thématique)	
4	Phonétique (Resp : A. Marczyk) (50%)	Assiduité et participation	NA	20% (de la thématique)	Oui (moyenne de la thématique)
5		1 épreuve écrite	1h	80% (de la thématique)	
6					

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Syntaxe (Resp : D. Stosic) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100% (de la thématique)
2				
3				
4	Phonétique (Resp : A. Marczyk) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100% (de la thématique)
5				
6				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Syntaxe (Resp : D. Stosic) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100% (de la thématique)	oui
2					
3	Phonétique (Resp : A. Marczyk) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100% (de la thématique)	oui
4					

--	--	--	--	--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SL00302T
INTITULÉ DE L'UE : Introduction à la psycholinguistique
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Christiane Soum

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	1 épreuve QCM en ligne en cours	20'	50%
2		2 épreuves TD en cours		50%
3				non

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	1 épreuve en ligne	1h	100%
2				
3				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	1 épreuve en ligne	1h	100%	non
2					
4					

Informations complémentaires				

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SL00303T
INTITULÉ DE L'UE : Sémantique textuelle
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Régis Missire

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	1 épreuve écrite de mi-semester	1h	50%	non
2	1 épreuve écrite pendant la période d'examen	1h	50%	
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 épreuve écrite	1h	100%	na
2					
4					

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve écrite	1h	100%
2				
3				

Informations complémentaires

--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00304T
INTITULÉ DE L'UE : LEXICOGRAPHIE // SEMIOTIQUE TEXTUELLE
RESPONSABLE(S) DE L'UE : J. Rebeyrolle
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

		Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (50%)	Épreuve de mi-semester (en cours)	1h30	50%
2		Épreuve de fin de semestre (en cours)	1h30	50%
3				
4	Thème 2 (Resp : A. Zinna) (50%)	Épreuve de mi-semester (en cours)	2h	50%
5		Épreuve de fin de semestre (en cours)	1h	50%
6				

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (50%)	Examen	1h	50%
2				
3				
4	Thème 2 (Resp : A. Zinna) (50%)	Examen	1h	50%
5				
6				

Contrôle terminal
Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1	Examen	1h	100%	oui

--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

2	(Resp : J. Rebeyrolle) (50%)				
3	Thème 2 (Resp : A. Zinna) (50%)	Examen	1h	100%	oui
4					

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00305T
INTITULÉ DE L'UE : Outils SDL : Logique et langage
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Myriam BRAS
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	1 épreuve en ligne (mi-semestre)	30'	40%	non
2	1 épreuve en ligne (fin de semestre)	30'	60%	

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve en ligne	30'	100%
2				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1					non
2		1 épreuve en ligne (fin de semestre)	30'	100%	

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00401T
INTITULÉ DE L'UE : Fondements de la phonologie // Fondements de la morphologie
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Jean-Michel Tarrier
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire à mi-semester	1h	30% (de la thématique)	Oui (moyenne de la thématique)
2		1 épreuve écrite obligatoire en fin de semestre	1h	70% (de la thématique)	
3					
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire à mi-semester	1h	30% (de la thématique)	Oui (moyenne de la thématique)
5		1 épreuve écrite obligatoire en fin de semestre	1h	70% (de la thématique)	
6					

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)
2				
3				
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)
5				
6				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
2					
3	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
4					

Informations complémentaires

Chacun des thèmes représente 50% de la note de l'UE (à la première session du contrôle continu, pour chaque thème : épreuve de mi-semester 30% et épreuve finale 70%)

Attention : Le report de note ne concerne que le report de la moyenne obtenue à une des deux thématiques

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL00402T**
INTITULÉ DE L'UE : **Pathologie du langage et cognition**
RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Layana Awada et Aurélie Pistono**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Test à mi-semester	30 mn	40 %	oui
2	Dossier en groupe	-	60 %	
3				
4				
5				
6				

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 test en ligne	20 mn	40 %
2		1 dossier		60 %
3				
4				
5				
6				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 test en ligne	20 mn	40 %	oui
2		1 dossier		60 %	
3					
4					

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **SL00403T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Lexicologie**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **J. Rebeyrolle**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (100%)	Épreuve de mi-semester (en cours)	1h30	50%
2		Épreuve de fin de semestre (en cours)	1h30	50%
3				na
4				
5				
6				

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (100%)	Examen	2h	100%
2				
3				
4				
5				
6				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (100%)	Examen	2h	100%	
2					na
3					
4					

Informations complémentaires

--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00404T
INTITULÉ DE L'UE : Discours oral & écrit // Pragmatique
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Myriam Bras
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Discours (Resp : J. Rebeyrolle) (50%)	Épreuve de mi-semester	1h30	30%	oui
2		Épreuve de fin de semestre (en cours)	1h30	70%	
3					
4	Pragmatique (Resp : M. Bras) (50%)	Épreuve de mi-semester (test en ligne)	15'	30%	oui
5		Épreuve de fin de semestre (en cours)	1h	70%	
6					

		Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : J. Rebeyrolle) (50%)	Examen		1h	100%
2					
3					
4	Thème 2 (Resp : M. Bras) (50%)	Examen (test en ligne)		30'	100%
5					
6					

Contrôle terminal
Informations complémentaires

		Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1	Examen		1h	100%	

--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

2	(Resp : J. Rebeyrolle) (50%)				oui
3	Thème 2 (Resp : M. Bras) (50%)	Examen (test en ligne)	30'	100%	oui
4					

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SL00405T
INTITULÉ DE L'UE : Outils d'analyse en SDL 4
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Ludovic Tanguy

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Partie 1	Dossier	-	45%	non
2					
4	Partie 2	Epreuve écrite	30mn	45%	non
	Partie 3	Exercices rédaction (ECRI+)		10%	non

	Code	épreuves	Durée	Coef.
1	Partie 1	Épreuve écrite	1h	50 %
2				
4	Partie 2	Epreuve écrite	30mn	50 %

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Partie 1	Dossier	-	45%	non

--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

2					
3	Partie 2	Epreuve écrite	30mn	45%	non
4					
	Partie 3	Exercices rédaction (ECRI+)		10%	non

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLFL304T**

INTITULÉ DE L'UE : **Introduction à la didactique des langues**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Simona Anastasio**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Panorama des méthodologies (50%)	TD écrit	50%	oui
2		TD écrit	50%	
3	Didactique du lexique (50%)	TD écrit	50%	oui
4		TD écrit	50%	

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Panorama des méthodologies (50%)	TD écrit		50%	oui
2		TD écrit		50%	
3	Didactique du lexique (50%)	TD écrit		50%	oui
4		TD écrit		50%	

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Panorama des méthodologies (50%)	TD écrit		50%
2		TD écrit		50%
3	Didactique du lexique (50%)	TD écrit		50%
4		TD écrit		50%

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SLFL404T
INTITULÉ DE L'UE : Langue et culture
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Olga THEOPHANOUS
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : Linguistique en L2 Cyrille Granget) (50%)	Ecrit	1H30	50%
2		Oral	10 minutes	50%
3				
				oui
4	Thème 2 (Resp : Didactique de l'interculturel Olga Théophanous) (50%)	Exposé oral	20 minutes	50%
5		Dossier	/	50%
6				
				oui

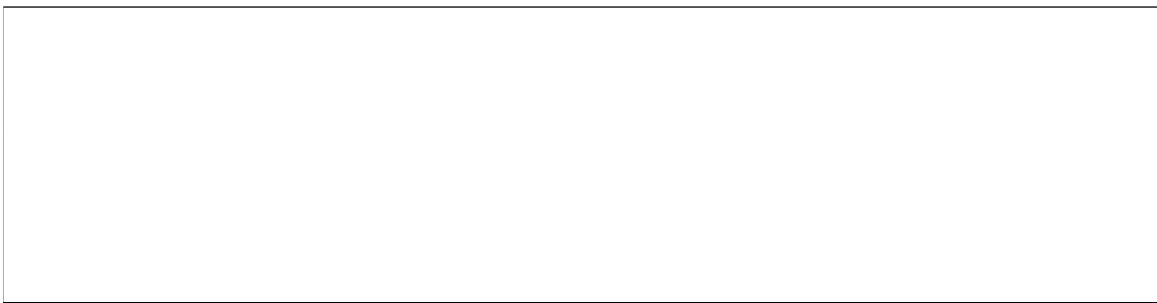
	Code SLFL404T	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : Linguistique en L2 Cyrille Granget) (50%)	Ecrit	1h30	50%
2		Oral	10 minutes	50%
3				
4	Thème 2 (Resp : Didactique de l'interculturel Olga Théophanous) (50%)			
5		Dossier	/	100%
6				

Contrôle terminal
Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : Linguistique en L2	Ecrit	1h30	50%	oui
2		Oral	10 minutes	50%	

--	--	--	--	--

	Cyrille Granget) (50%)				
3	Thème 2 (Resp :				
4	Didactique de l'interculturel Olga Théophanous) (50%)	Dossier	/	100%	oui



NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00501T
INTITULÉ DE L'UE : Phonétique acoustique / syntaxe de la phrase complexe
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Juliette Thuilier
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Syntaxe (Resp : J. Thuilier) (50%)	1 devoir maison facultatif	-	30%
2	1 épreuve écrite en cours	1h30	70% ou 100%	oui
3	Phonétique (Resp : A. Marczyk) (50%)	1 épreuve écrite en cours	1h	100%
				oui

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Syntaxe (Resp : J. Thuilier) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100%
2	Phonétique (Resp : A. Marczyk) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100%

Contrôle terminal
Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Syntaxe (Resp : J. Thuilier) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100%	oui
2	Phonétique (Resp : A. Marczyk) (50%)	1 épreuve écrite	1h	100%	oui

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **SL00502T**

 INTITULÉ DE L'UE : Sémantique référentielle // Sémiotique générale

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **A. Zinna**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1	1 questionnaire en ligne (mi-période)	30'	40%
2	(Resp : D. Stosic)	1 questionnaire en ligne (fin de période)	30'	60%
3	(50%)			oui
4	Thème 2	Épreuve écrite de fin de semestre (dernière séance de cours) CM	1h	50%
5	(Resp : A. Zinna)	Épreuve écrite de fin de semestre (dernière séance de cours) TD	1h	50%
6	(50%)			oui

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1	1 questionnaire en ligne	30'	100%
2	(Resp : D. Stosic)			
3	(50%)			
4	Thème 2	Épreuve écrite	1h	100%
5	(Resp : A. Zinna)			
6	(50%)			

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1	1 questionnaire en ligne	30'	100%	
2	(Resp : D. Stosic)				oui
3	Thème 2	Épreuve écrite	1h	100%	
4	(Resp : A. Zinna)				oui
	(50%)				

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **SL00503T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Phonologie // Morphologie flexionnelle**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Jean-Michel Tarrier**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1h	100% (de la thématique)	oui
2				
3				
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1h	100% (de la thématique)	oui
5				
6				

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)
2				
3				
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)
5				
6				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
2					
3	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
4					

Informations complémentaires

Chacun des thèmes représente 50% de la note de l'UE

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL00504T
**INTITULÉ DE L'UE : Histoire des idées linguistiques/La recherche en
SDL**
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Régis Missire
SESSION 1
Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session	
1	Histoire des idées linguistiques	1 épreuve écrite pendant la période d'examen	1h	50 %	oui
2	(Resp : R. Missire)	1 exposé en groupe	20min	50 %	
3	(50%)				
4	La recherche en SDL	Comptes rendus de présentations	-	100%	oui
5	(Resp : M.Jucla)				
6	(50%)				

SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Histoire des idées linguistiques	1 épreuve écrite	1h	100%
2	(Resp : R. Missire)			
3	(50%)			
4	La recherche en SDL	1 épreuve en ligne	30'	100%
5	(Resp : M. Bras)			
6	(50%)			

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Histoire des idées linguistiques	1 épreuve écrite de fin de semestre	1h	100%	oui
2	(Resp : R. Missire)				
3	La recherche en SDL	Comptes rendus de présentations		100%	oui
4	(Resp : M. Bras)				
	(50%)				

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **SL00505T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Stage et outils d'analyse**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Cécile Fabre**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	1 épreuve écrite pendant la période des examens	1h30	40%	non
2	1 exercice pendant la période de cours	-	40%	
3	1 note validant la réalisation des exercices de TD (dépôt en ligne)	-	10%	
4	Exercices rédaction (ECRI+)	-	10%	

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 épreuve écrite pendant la période des examens	1h30	90% ou 60%	non
2		1 exercice facultatif	-	30%	
3		Exercices rédaction (ECRI+)	-	10%	

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve écrite	1h30	100%

Informations complémentaires

--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SLOA601T
INTITULÉ DE L'UE : Introduction à la prosodie // Syntaxe théorique
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Corine Astésano

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Prosodie (Resp : Corine Astésano) (50%)	1 dossier	/	100 %
2				
3				
4	Syntaxe (Resp : D. Stosic) (50%)	1 dossier	/	100 %
5				
6				

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coef.
1	Prosodie (Resp : Corine Astésano) (50%)	1 dossier	/	100%
2				
3				
4	Syntaxe (Resp : D. Stosic) (50%)	1 dossier	/	100%
5				
6				

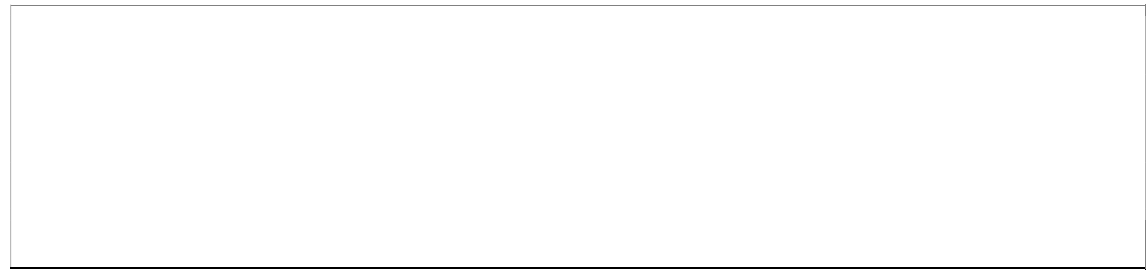
Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coef.	Report de note à la seconde session
--	------	----------	-------	-------	-------------------------------------

Informations complémentaires

--

1	Prosodie (Resp : Corine Astésano) (50%)	1 dossier	/	100%	Oui
2					
3	Syntaxe (Resp : D. Stosic) (50%)	1 dossier	/	100%	oui
4					



NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **SLOB601T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Phonologie // Morphologie Lexicale**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Jean-Michel Tarrier**

SESSION 1

Contrôle continu

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
2					
3					
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
5					
6					

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	
2					
3					
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	
5					
6					

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
2					
3	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 épreuve écrite obligatoire	1h	100% (de la thématique)	oui
4					

Informations complémentaires

Chacun des thèmes représente 50% de la note de l'UE

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

LINGUISTIQUE TEXTUELLE // SEMIOTIQUE: DU TEXTE A L'IMAGE

CODE DE L'UE : **SLOC601T**

INTITULÉ DE L'UE :

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Alessandro Zinna**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : R. Mis- sire) (50%)	Epreuve écrite de mi-semestre	1h	oui
2		Épreuve écrite pendant la période d'examen	1h	
3				
4	Thème 2 (Resp : A. Zinna) (50%)	Épreuve écrite de mi-semestre	1h30	oui
5		Épreuve écrite pendant la période d'examen	1h	
6				

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coef.
1	Thème 1 (Resp : R. Mis- sire) (50%)	Épreuve écrite	1h	100%
2				
3				
4	Thème 2 (Resp : A. Zinna) (50%)	Épreuve écrite	1h	100%
5				
6				

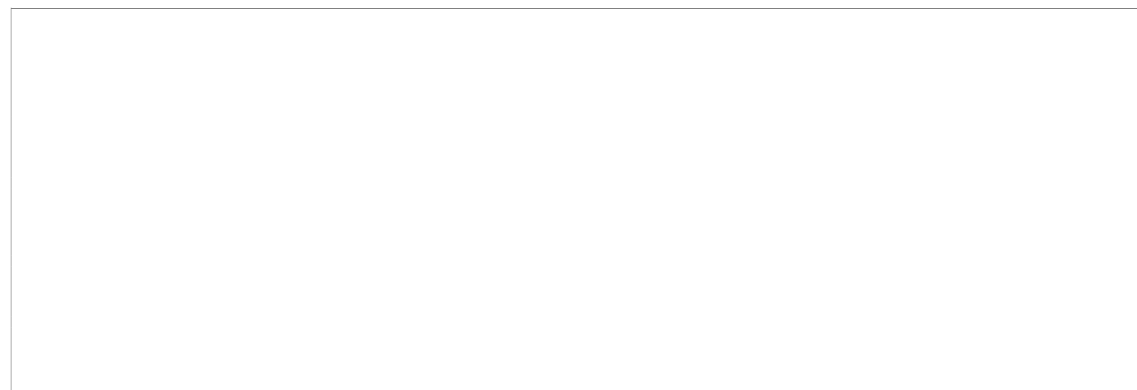
Contrôle terminal

	Durée	Coef.	Report de

Informations complémentaires

--

	Code	épreuves			note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : J. Re- beyrolle) (50%)	Epreuve écrite	1h	100%	oui
2					
3	Thème 2 (Resp : A. Zinna) (50%)	Épreuve écrite	1h	100%	oui
4					



NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SL0D601T
INTITULÉ DE L'UE : Sémantique lexicale // Sémantique textuelle
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Dejan Stosic
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session	
1	Sémantique Lexicale (Resp : D. Stosic) (50%)	Épreuve de mi-semester (test en ligne)	30'	40%	oui
2		Épreuve de fin de semestre (test en ligne)	30'	60%	
3					
4	Sémantique Textuelle (Resp : R. Missire) (50%)	Épreuve écrite de mi-semester	1h	50%	oui
5		Épreuve écrite pendant la période d'examen	1h	50%	
6					

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Sémantique Lexicale (Resp : D. Stosic) (50%)	Examen (test en ligne)	30'	100%
2				
3				
4	Sémantique Textuelle (Resp : R. Missire) (50%)	Épreuve écrite	1h	100%
5				
6				

Contrôle terminal
Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Sémantique Lexicale (Resp : D. Stosic) (50%)	Examen (test en ligne)	30'	100%	oui
2					
3	Sémantique Textuelle (Resp : R. Missire) (50%)	Épreuve écrite	1h	100%	oui
4					

--	--	--	--	--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SLOE601T
INTITULÉ DE L'UE : Psycholinguistique
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Lyanne Ahumada-Ebratt

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
	épreuves			
1	Thème 1 (Resp : Lyanne Ahumada-Ebratt) (100%)	1h	30%	oui
2	Dossier		70%	
3				

		Durée	Coeff.
Code	épreuves		
1	Thème 1 (Resp : Lyanne Ahumada-Ebratt) (100%)	1h30	100%
2			
3			

Contrôle terminal

Informations complémentaires

		Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
Code	épreuves			
1	Thème 1 (Resp : Lyanne Ahumada-Ebratt) (100%)	1h30	100%	na
2				

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLOF601T**

INTITULÉ DE L'UE : **Linguistique outillée et Traitement Automatique des Langues**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Lydia-Mai Ho-Dac**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Partie 1	1 Dossier		50 %	non
2					
3					
4	Partie 2	Épreuve écrite	1h30	50 %	
5					
6					

		Code	épreuves	Durée	Coeff.
1			Épreuve écrite	2h00	100 %
2					
3					
4					
5					
6					

Contrôle terminal

Informations complémentaires

		Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Partie 1		1 Dossier		50 %	non
2						
3	Partie 2		Épreuve écrite	1h30	50 %	
4						

--	--	--	--	--	--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SL00605T
INTITULÉ DE L'UE : Stage et outils d'analyse 6
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Christiane Soum

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum) (75%)	1 rapport de stage	50%	non
2		1 exposé en groupe en cours (oral)	25%	
3				
4	Thème 2 (Resp : A. Marczyk) (25%)	Devoir maison – A remettre sur IRIS	25%	oui
5				
6				

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum) (70%)	1 rapport de stage		70%
2				
3				
4	Thème 2 (Resp : A. Marczyk) (30%)	Devoir maison – A remettre sur IRIS		30%
5				
6				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1	1 rapport de stage		70%	

Informations complémentaires

--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

2	(Resp : Ch Soum) (70%)				non
3	Thème 2 (Resp : A. Marczyk) (30%)	Devoir maison – A remettre sur IRIS		30%	Oui
4					

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : UE PE00504T
INTITULÉ DE L'UE : Français 2 / Mathématiques 3
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Josette REBEYROLLE, Emmanuelle MARTIN, Francis RIGAL

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
Thème 1 Français A (Resp. Josette Rebeyrolle)	Épreuve de mi-semester (CC1) Épreuve de fin de semestre (CC2)	1h30 1h30	1 (CC1=30%/ CC2=70%)	oui
Thème 2 Français B (Resp. Emmanuelle Martin)	Épreuve écrite (en séance)	1h30	1	oui
Thème 3 Maths (Resp. Francis Rigal)	1 épreuve écrite (sans document, calculatrice de type collège ou lycée autorisée), même épreuve que celle du contrôle terminal.	1h30	1	oui

Code	Épreuves	Durée	Coeff.
Thème 1 Français (Resp. Josette Rebeyrolle)	Examen	1h	1
Thème 2 Français B (Resp. Emmanuelle Martin)	Épreuve écrite	1h	1
Thème 3 Maths (Resp. Francis Rigal)	1 épreuve écrite (sans document, calculatrice de type collège ou lycée autorisée).	1h30	1

Contrôle terminal

Informations complémentaires

Code	Épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
Thème 1 Français A (Resp. Josette Rebeyrolle)	Examen	1h	1	oui
Thème 2 Français (Resp. Emmanuelle Martin)	Épreuve écrite	1h30	1	oui
Thème 2 Maths (Resp. Francis Rigal)	1 épreuve écrite (sans document, calculatrice de type collège ou lycée autorisée), même épreuve que celle du contrôle continu.	1h30	1	oui

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Polyvalence et projets interdisciplinaires /
CODE DE L'UE : PE00604T
INTITULÉ DE L'UE : Français 3
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Christophe BEAUFILS, Josette Rebeyrolle et Emmanuelle Martin
SESSION 1
SESSION 2
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
PE00604T Polyvalence et projet interdisciplinaire (resp. C. Beaufils)	Présentation orale en groupe (avec support diaporama) d'un projet interdisciplinaire suivie d'un entretien	30'	2	oui
PE00604T Français 3 (resp. J. Rebeyrolle/E. Martin)	Épreuve de mi-semester (en cours) Épreuve de fin de semestre (en cours)	1h30 1h30	1 (CC1=50%/ CC2=50%)	oui

Contrôle continu ET Contrôle terminal

Code	épreuves	Durée	Coeff.
PE00604T Polyvalence et projet interdisciplinaire (resp. C. Beaufils)	Dossier réalisé individuellement ou en groupe (au choix), documents autorisés	/	2
PE00604T Français 3 (resp. J. Rebeyrolle/E. Martin)	Épreuve écrite	2h	1

Contrôle terminal

Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
PE00604T Polyvalence et projet interdisciplinaire (resp. C. Beaufils)	Dossier réalisé individuellement ou en groupe (au choix), documents autorisés	/	2	oui
PE00604T Français 3 (resp. J. Rebeyrolle/E. Martin)	Épreuve écrite (pendant la période d'examens)	2h	1	oui

Informations complémentaires

--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SLFL504T
INTITULÉ DE L'UE : - Phonétique et écritures
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Cyrille Granget

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Phonétique : théorie et pratique (Resp : C. Alazard) (50%)	Devoir écrit en classe	30 mn	30 %
2		Dossier	\	70 %
3				oui
4	De l'oral à l'écrit (Resp :J. Abularach) (50%)	Devoir écrit	30mn	40 %
5		Exposé oral	15mn	60 %
6				oui

Contrôle continu ET Contrôle terminal

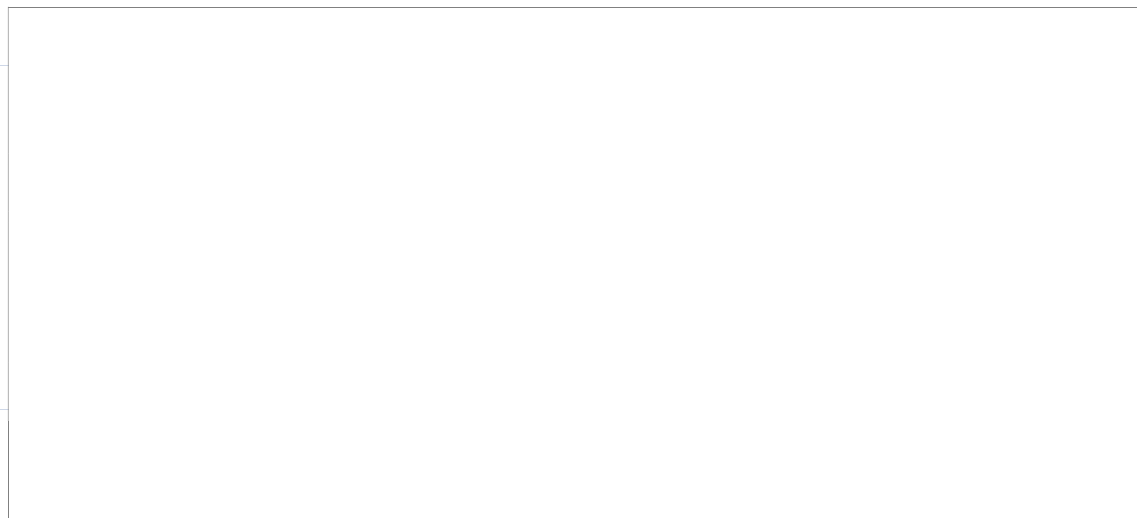
	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Phonétique : théorie et pratique (Resp : C. Alazard) (50%)	Devoir écrit	1 h	100 %
2				
3				
4	De l'oral à l'écrit (Resp :J. Abularach) (50%)	Devoir écrit	1h	100 %
5				
6				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

		Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session	
Code	épreuves				
1	Phonétique : théorie et pratique	Dossier	/	100 %	oui
2	(Resp : Charlotte) (50%)				
3	De l'oral à l'écrit	Devoir écrit	1h30	100%	oui
4	(Resp :J. Abularach(50%) (50%)				



NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLFL604T**

INTITULÉ DE L'UE : **Méthodologie et pratiques de classe**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Olga THEOPHANOUS**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : N. Spanghero-Gaillard) (50%)	Ecrit en cours	100%	oui
2				
3				
4	Thème 2 (Resp : O. Théophanous) (50%)	Dossier	100%	oui
5				
6				

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : N. Spanghero-Gaillard) (50%)	Dossier		100%
2				
3				
4	Thème 2 (Resp : O. Théophanous) (50%)	Dossier		100%
5				
6				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Resp : N. Spanghero-Gaillard) (50%)	Ecrit en cours		100%	oui
2					
3	Thème 2 (Resp : O. Théophanous) (50%)	Dossier		100%	oui
4					

Informations complémentaires

--